



CONSEIL
DE DEVELOPPEMENT
DURABLE

Verbatim des ateliers

Assises de la participation - Première édition

Osez participer !

Novembre 2012

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB
www.lacub.fr



Avant-propos

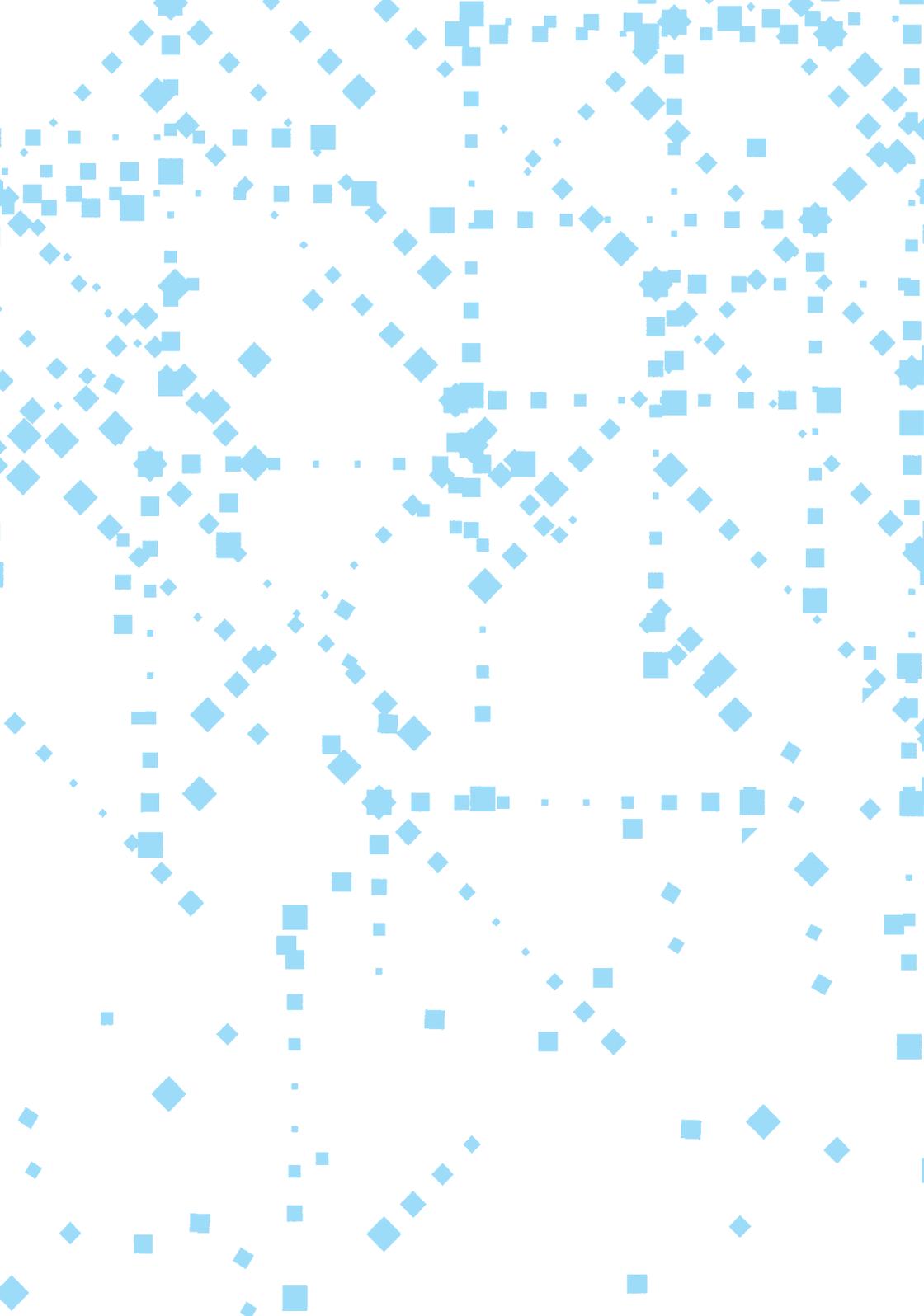
Les 15 et 16 novembre 2012 se déroulaient les Assises de la participation : **Osez participer!** Cette première édition, organisée par le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise (C2D) en collaboration avec La Cub et ses communes, de nombreuses institutions, associations et autres acteurs du territoire impliqués dans la construction de la participation, plaçait la question des publics absents au coeur de ses débats.

Parmi les temps forts de ces Assises : la conférence de **Pierre Rosanvallon**, historien et professeur au Collège de France, sur le thème « **Qu'est-ce qu'être gouverné et être représenté?** », présenté par **Loïc Blondiaux**, professeur de science politique ; la table ronde sur les « **publics absents** » animée par **Laurence Luret**, journaliste de France Inter ; la discussion de clôture sur « **ce que participer engage** » entre **Philippe Corcuff**, politiste et maître de conférences à l'IEP de Lyon et la philosophe **Joëlle Zask**.

«Partager une culture de la participation sur le territoire de l'agglomération, échanger doutes et convictions, inventer un espace de dialogue et de rencontre entre habitants et institutions, mettre en réseau, enrichir les pratiques, œuvrer pour une meilleure prise en compte de la parole du citoyen dans la décision politique, partir à la recherche des publics absents...», telles étaient les motivations et les ambitions de ce rendez-vous, définies par Fabienne Brugère, présidente du C2D. Les neuf ateliers conduits tout au long des Assises ont ainsi fait émerger de nouvelles propositions dans ce sens.

Ainsi, ce document livre-t-il une première restitution de ce qui s'est dit au sein des neuf ateliers. Chaque fiche est composée sur le même modèle. Le résumé « en quelques tweets » donne dans un premier temps les idées phare qui ont émergé de façon synthétique et originale. Le format « tweet », avec les contraintes et les astuces que ce mode d'expression implique (se limiter à 140 signes, faire émerger des thèmes clés, identifier des destinataires...), a obligatoirement un impact sur le mode de pensée qu'il paraissait intéressant d'expérimenter. Attentif à la réalité sociale, il semblait également bienvenu d'utiliser un outil qui permette d'atteindre des publics absents. Les tweets ont été retranscrits par les doctorants en charge également de la rédaction des Actes.

Après le rappel des enjeux, les pistes issues de chaque atelier sont révélées en trois points : les freins, les leviers et les propositions. Pour les faire surgir, l'atelier était divisé en trois groupes selon la méthode « World café », une méthodologie participative et créative. Pour conserver la spontanéité des échanges suscités par ce mode de travail, la retranscription a gardé un style oral et « prise de notes ». Reste que l'objectif premier de cette restitution est de révéler les grandes lignes de ce qui est ressorti des ateliers, qui seront complétées et discutées par les Actes.



Sommaire

Les 9 ateliers

> Atelier 1	
Complexité, capacitation et participation	6
> Atelier 2	
Participation et décision, règles du jeu	11
> Atelier 3	
Le conflit dans la participation.....	14
> Atelier 4	
Différences sociales et participation	20
> Atelier 5	
La régénération des publics.....	26
> Atelier 6	
Mobilisation et capacité d'initiative citoyenne	30
> Atelier 7	
Les nouvelles formes de participation	33
> Atelier 8	
Les temps de la participation	39
> Atelier 9	
Les conditions matérielles de participation	43

> Atelier 1

Complexité, capacitation et participation



En quelques tweets

#osezparticiper Complexité - Capacitation - Participation = Intelligence collective.

#osezparticiper Accompagnement des experts : de la maïeutique à la manipulation.

#osezparticiper #Londoncitizens et **#Arpenteurs** : deux approches de capacitation citoyenne.

#osezparticiper Propositions : charte, probité, animation, partage, écoute, formation, culture de la participation.

#osezparticiper Prendre le pouvoir par d'autres moyens.

@Alexandra Struck,

doctorante en science politique (Sciences-Po Bordeaux)
et conseillère technique au CREAHI d'Aquitaine

> Atelier animé par

Sébastien Keiff (Conseil général de Gironde)

et **Bruno Marrier** (C2D de l'agglomération bordelaise)

Enjeux du débat

Comment appréhender la complexité d'un projet global? Comment réussir à partager la multiplicité des enjeux sans décourager la participation ni simplifier à outrance? Comment embrasser la diversité des approches? Quelle place donner aux différents savoirs dans la construction de l'action publique?

Aujourd'hui le « savoir » est encore souvent considéré comme l'apanage des experts. Les habitants ne se sentent pas toujours légitimes à s'investir. La complexité technique des projets (imbrication des échelles de territoire et de temps, multiplicité des acteurs « experts » -élus, techniciens, universitaires, acteurs économiques... -et donc des intérêts...) apparaît souvent comme un frein à la participation.

De fait, il arrive souvent que des citoyens se sentent eux-mêmes perdus car ils ne possèdent pas les clés de lecture qui leur permettraient de comprendre (c'est même l'argument de certains opposants à la participation). Cet aspect de la complexité des projets est donc fondamental.

Pour autant, il n'est peut-être pas le seul : les approches de l'action publique pour les citoyens, la relation des citoyens au territoire, leurs points de vue doivent pouvoir être appréhendés au même titre que ceux des « experts » décrits plus haut. Comment alors les acteurs habituels du projet peuvent-ils faire passer leur vision complexe de celui-ci, mais aussi entendre, comprendre et prendre en compte les approches des citoyens?

Tels sont les axes de travail qui ont été suivis par l'atelier. Il a été nourri de l'expérience des London Citizens, grâce à l'intervention d'**Hélène Balazard** (docteure en science politique au sein du Laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Ville Espace Société (RIVES) de l'École Nationale des travaux Publics de l'État à Lyon) et à travers la pratique des « arpenteurs », structure associative représentée par **Edith de Collasson**. **Robert Hermann** a apporté son témoignage en tant que premier adjoint au maire de la Ville de Strasbourg, en charge de la démocratie locale.

L'enjeu se situe autant du côté des citoyens (comment réussir à les faire monter en compétence) que de celui des « experts » (comment apprendre à écouter et à prendre en compte une expression particulière : parole « incorrecte », récit individuel, communication non verbale...).



Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- Difficulté de définir le périmètre du projet et de la participation, les règles du jeu et les attentes.
- Manque d'information.
- Jargon, langage technique, difficulté de dialogue, incompréhensions mutuelles, manque de sens?
- Blocage/prise de parole monopolistique.
- Difficulté de mobiliser les acteurs.
- Manque de temps et d'envie de participer.
- Difficultés générales à se projeter (incertitudes, temporalités...).
- Sentiment d'illégitimité.
- Inégalité des compétences.
- Manque d'écoute entre les différents acteurs.
- Manque de transparence du processus.
- Blocage de l'expert face à la mise en cause de sa compétence, notion de leadership.
- Importance de la co-élaboration du cadre de fonctionnement pour l'animateur.
- Travail supplémentaire, remise en question et choix des modalités difficile pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Difficultés spécifiques aux projets complexes (temporalités plus longues, multiplication des acteurs, échelles - agglomération... -, asymétrie de légitimité, problèmes de compréhension renforcés).

> Les leviers

- Associer les habitants dès le départ (« diagnostic », définition des problèmes publics).
- Pertinence de l'animation.
- Pertinence des outils.
- Garantir les productions collectives.
- Adapter l'accessibilité temporelle (en dehors des horaires de travail) et géographique (en fonction des lieux de vie des habitants).
- Sincérité de l'engagement et transparence de la démarche.
- Compréhension et appropriation globale du processus par les participants.
- Retour sur l'expérience.
- Allocation budgétaire (implication des acteurs).
- Face à l'acte de participer : donner envie (convivialité).
- Face à la complexité : formation (y-a-t-il des « sachants » ? / Evaluer la logique de domination).
- Levier face au temps : logistique, dédommagement, convivialité.
- Sur la définition du projet : aller au-delà de l'intention (=> acte => conséquences de l'acte) pour permettre l'appropriation du projet, honnêteté des acteurs.
- Qualité de l'animation.
- Légitimité : la légitimité peut être construite à partir d'une charte acceptée par tous (et qui engage).
- Dépasser les habitudes : modes de pensée, modes de fonctionnement (animation, vocabulaire...).
- Valoriser la parole : écoute, respect mutuel, prise en compte (comptes rendus, faits/projets).
- Envisager d'autres cadres : sortir de la réunion classique, moyen d'information (mises à dispositions/visites), progressivité/évolutivité.
- Optimiser ou enrichir les désaccords, les différences.

> Les propositions

- Intégrer une volonté politique forte (autonomie des chargés de mission, DGS - directeur général des services - ou DGA - directeur général adjoint).
- AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) performante qui organise la transversalité (élus, techniciens).
- Clarifier les règles du jeu et les modalités en amont.
- Porteurs de parole (réseaux / exemple : devant les arrêts de tramway, les écoles, ils recueillent les paroles des habitants).
- Multiplier les outils de concertation (exemple : technologies de l'information et de la communication).
- Toucher des personnes différentes afin d'avoir une diversité des réponses.
- Expliquer les choix et faire des comptes-rendus.
- Création de bilans compréhensibles régulièrement.
- Capacitation = objectif de la participation.
- Mixité des populations participantes (tirage au sort, sélection).
- Ne pas contourner les freins a priori pour mieux les desserrer (formation spécifique?).
- Animateur : ne doit pas être un expert ou un « sachant », pas en charge du projet, il doit être un facilitateur (légitimation).
- Changer les cadres et les lieux mêmes de la participation.
- Annoncer clairement les intentions ainsi que les objectifs (acte, conséquence de l'acte).
- Reconsidérer les temps de participation : les temps de pause comme des temps féconds.
- Occuper les lieux, l'espace public (amener le débat dans la rue, la rue comme lieu d'échange).
- Convivialité.
- Indemnités - Valorisation non monétaire.
- Importance de la mise en scène.
- Honnêteté, transparence, probité de la démarche.
- Développer une culture (Charte des grands principes, politique de formation, d'éducation -intérêt général-, expertise, prise de paroles/animation).
- Diversifier les modalités/publics. Le choix doit s'effectuer en fonction de la nature du projet : ateliers projets, rémunérations classiques ou plus vastes, contributions individuelles.
- Clarification des intentions et des objectifs au préalable afin d'éviter la feuille blanche dans une feuille de route : lexique, stratégie générale.
- Prévoir un système de validation/d'évaluation.

> Atelier 2

Participation et décision, règles du jeu



En quelques tweets

#osezparticiper Il faut chercher des participants « utiles », créatifs et motivés, et laisser la diversité à la représentativité!

#osezparticiper La participation n'est pas un objectif mais un moyen au service d'un objectif politique.

#osezparticiper Il est nécessaire de confronter l'appréciation objective des besoins et priorités et l'appréciation subjective des participants et de leurs besoins.

#osezparticiper L'impact sur la décision ne constitue qu'un seul des motifs de mobilisation : « on y va parce que les copains y vont! ».

#osezparticiper Il faut « détechniciser » le politique et « repolitiser » la politique.

#osezparticiper La décision est construite en commun mais n'est pas une décision commune.

@Mounia Anouar,
doctorante en sociologie urbaine,
Bordeaux-2

> Atelier animé par

Antoine Luginbühl (Association Passeurs)
et **Marion Paoletti** (C2D de l'agglomération bordelaise)

Enjeux du débat

Comment sont prises les décisions dans les démocraties modernes ? Quels rapports entretiennent les démarches participatives avec les politiques publiques locales ? Comment la démocratie participative peut-elle impacter la prise de décision ? La participation est-elle synonyme de prise de pouvoir ?

« Participation », « concertation », « projet partagé »... autant de termes qui montrent la multiplication des démarches de démocratie participative. Mais quel est leur réel impact sur la décision ? Entre démarches intégrées ambitieuses et opérations de communication, entre nouveau management public, démocratie de proximité et démocratie participative, les objectifs et les règles du jeu qui en découlent ne sont pas toujours clairement affichés, et encore moins souvent partagés.

Les enjeux de cet atelier sont alors la clarification des finalités des démarches participatives (ascendantes comme descendantes) et la co-construction des règles du jeu (modalités) des démarches.

Il a été convenu de s'interroger d'une part sur ce que l'on entend par « démocratie participative », et de débattre d'autre part des rapports (au sens de complémentarité) entre celle-ci et la démocratie représentative, tant au cours du processus décisionnel lui-même (construction de la décision) que dans la prise de décision in fine. En somme, comment la démocratie participative peut-elle impacter la décision ?

En s'appuyant notamment sur des exemples de modalités de transfert de pouvoir aux citoyens (budgets participatifs, référendum populaires...), **Alice Mazeaud** (maître de conférences, docteure en science politique à l'Université de La Rochelle) et **Luc Vodoz** (politologue, adjoint scientifique à la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) de l'École polytechnique Fédérale de Lausanne) ont aidé à questionner les liens entre objectifs participatifs et outils de démocratie directe, y compris dans les limites démocratiques qu'ils comportent. Vice-président de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, **Antoine Di Ciaccio** a, quant à lui, apporté un témoignage sur les politiques publiques liées aux questions de participation et décision.

La question fondamentale soulevée par cet atelier est : quelle démocratie voulons-nous ?

Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- Absence de volonté politique, de culture de délégation du pouvoir et manque de crédibilité de l'élu.
- Défaut de coordination : confusion sur les rôles des élus, techniciens et citoyens.
- Difficulté à innover : les nouvelles méthodes bousculent des jeux de pouvoir, de rôle.
- Manque de transparence sur la portée de la décision : méfiance vis-à-vis de l'utilité de la participation, manque de crédibilité de la démarche, flou sur le but de la participation.
- Pas de prise en compte du temps et des contraintes dans le processus participatif.
- Scepticisme des citoyens et mémoire négative des expériences liées au dispositif.

> Les leviers

- Une méthode de participation progressive dans le processus de décision : « sécurisation de la décision ».
- Responsabilisation des élus vis-à-vis des résultats de la participation : l'élu doit rendre compte des résultats de la participation.
- Jalonner les projets par des validations intermédiaires pour que la décision soit plus solide.
- Nécessité d'interactions entre élus, techniciens et habitants sur le rôle et la place de chacun.
- Etablir de nouvelles règles du jeu pour attirer les participants « intermittents », les « déçus » et les « exclus ».
- Non cumul des mandats pour changer le cadre de la démocratie représentative.

> Les propositions

- Des outils simples de communication, des documents clairs et explicites pour favoriser la participation.
- Un processus de validation collective de la décision dans les instances de participation.
- Fédérer les initiatives liées à la participation.
- Examiner et rendre publique l'évaluation des dispositifs participatifs.
- Définir les règles du jeu du processus participatif de manière concertée avec le tiers garant.
- Développer les « bonnes pratiques » : conditionner les aides aux collectivités locales à des démarches de participation.

> Atelier 3

Le conflit dans la participation

En quelques tweets

#osezparticiper Sans le conflit n'existe plus de démocratie ; l'enjeu est donc saisir sa « négativité dynamique ».

#osezparticiper Le problème du conflit dans les procédures participatives c'est que dès qu'il émerge « on n'est pas là pour parler de ça » disent les élus.

#osezparticiper La fuite du conflit est-elle une affaire de culture ? Certains soupçonnent la culture républicaine, d'autres la culture décisionnaire bureaucratique...

#osezparticiper Accorder une place aux professionnels du dialogue est essentiel pour la régulation des conflits et la mise en valeur des opinions divergentes de manière constructive.

#osezparticiper Même sans antagonisme, le conflit peut émerger... Au final, c'est la richesse de la différence, il faut donc apprendre à l'apprivoiser.
La preuve : cet atelier.

@Selen Serçen,

doctorante en sociologie

(Centre Emile Durkheim, Université Bordeaux-2)

> Atelier animé par

Michèle Larüe-Charlus (Ville de Bordeaux, Direction générale de l'aménagement)
et **Nathalie Goldstein** (Association Yakafaucon)



Enjeux du débat

Le conflit a-t-il sa place dans les dispositifs participatifs ? Quelle place ? Faut-il tenter de l'écartier ? Faut-il le laisser émerger ? Comment s'en saisir ? Le rendre constructif ? Peut-il dynamiser la participation ?

Dans une démarche de projet concerté, le consensus entre les différents acteurs sollicités est souvent préféré au dissensus. Le conflit est généralement considéré comme contre-productif, voire comme un symptôme d'échec du dialogue, et on est tenté de l'éviter ou de le taire. Ce n'est pourtant pas toujours le cas : grâce au conflit ont émergé des mouvements collectifs d'émancipation et des forces de propositions politiques alternatives (de la Révolution Française au Parti Pirate...). Pourtant, le conflit reste craint. On a du mal à l'anticiper.

Quelles pourraient être les attitudes et démarches qui à la fois favoriseraient son émergence et permettraient de s'y appuyer pour accéder à la richesse de la diversité des points de vue comme base d'élaboration de l'action publique ?

Il existe bien évidemment différents types de conflits. **Jean-Marie Boyé** (fondateur et directeur du cabinet JmBoyé Formation Conseil), intervenant dans cet atelier, abordait la manière de travailler et de gérer tant les conflits collectifs (mouvements sociaux et rapports de force avec les institutions par exemple) qu'interpersonnels.

L'intervention de **Marion Carrel** - maîtresse de conférences et chercheuse au Centre de Recherche « Individus, Epreuves, Sociétés » (CeRies - Lille 3) et au CEMS (Ehess) -, évoquait quant à elle l'évacuation du conflit des relations entre institutions et citoyens via l'évolution historique des conseils de quartier.

Luc Lemonnier, conseiller municipal délégué à la Ville du Havre, chargé de la concertation publique et du dialogue avec les Havrais, a fait part des dispositifs mis en place par sa ville pour encourager la participation des citoyens.

L'objectif de l'atelier est d'envisager comment appréhender objectivement le conflit (pourquoi pas, parfois, de manière positive) et de lui donner, dans la construction d'un projet en particulier et de l'action publique en général, une place assumée par l'ensemble des acteurs.



Pistes issues de l'atelier

> Les freins

« Une culture de conflit » peu maîtrisée et des freins multiples à son émergence

Pour les acteurs institutionnels :

- La représentation du pouvoir n'appréhende pas le conflit dès lors qu'il est dans l'espace public ; le conflit appartient au domaine privé, à « la cuisine interne » de la gouvernance.
- Culture décisionnaire des organisateurs : la nature des procédures de concertation apparaît plus comme une procédure d'information et de validation qu'un espace de prise de décision et de co-construction, où d'éventuels conflits peuvent permettre d'avancer, d'améliorer les projets selon les attentes du plus grand nombre, ou du moins de s'enrichir avec la divergence de points de vues.
- La volonté de minimiser, voir d' « invisibiliser » les sujets à conflit : soit de la part des techniciens soit de la part des politiques. Les conflits émergents posent immédiatement le problème de la gestion et leur prise en compte semble heurter l'idéal d'une société harmonieuse et consensuelle, valeurs étroitement liées au pacte républicain .
- Cette posture de la part des élus et/ou des représentants de l'instance administrative concernée renforce aussi l'image d'un cadrage très serré (très cadré et très minuté) des procédures participatives et amène la fameuse formulation d'évitement : « Nous ne sommes pas là pour débattre de "ça" » ; le « ça » étant le sujet à conflit.
- Problème de manque d'éducation au conflit et à sa gestion : la crainte d'impuissance, de se retrouver dans l'incapacité à cadrer les conflits émergents et la peur de ne pas y apporter des résolutions ou de l'apaisement renforcent les stratégies d'évitement.
- Soucis organisationnels : peur de débordement du sujet initial, de rater la réunion, de passer beaucoup de temps en désaccord, autour d'un seul sujet.

Pour les citoyens :

- L'inégalité en matière de connaissances techniques et d'informations sur les projets.
- Cette situation peut s'avérer bénéfique mais semble la plupart du temps empêcher de saisir les vrais enjeux en question et d'aller à l'essentiel.
- Procédure très cadrée : les procédures participatives paraissent avoir des règles

trop importantes et déterminées; à cela s'ajoute la complexité de l'administration et des décisions technocratiques. Cette conjoncture intimide les participants.

- Les difficultés inhérentes à la prise de parole en public : intimidation par le manque de connaissances et de savoir, par le langage et les jargons techniques, la peur d'être jugé, les craintes relatives à la représentation de soi...
- Manque de temps et d'espace (notamment officieux) pour rendre la démarche participative plus accessible et moins contraignante.

> Les leviers

Apprendre à tirer parti du conflit en changeant les modes d'organisation de la participation

- Envisager une éducation à l'animation et plus particulièrement au conflit afin de pouvoir dépasser les craintes liées à l'impuissance de gestion face aux conflits émergents.
- Apprendre à définir le conflit : développer les capacités à saisir les dynamiques de son éclatement, à expliciter les prises de positions, à creuser ce qui fait débat pour mettre en valeur les opinions divergentes et l'approfondir.
- Donner de l'espace et du temps pour la participation : permettre aux citoyens de s'approprier l'espace public, les laisser expérimenter, s'exprimer, s'inspirer...
- Lors de l'organisation de l'instance de participation, bien réfléchir à la taille et à la composition des groupes (quelle échelle : grand/ petit, quels partis pris), les modalités d'échanges à mettre en place, l'animation et l'encadrement.
- Développer le sens de l'empathie : imaginer des modalités d'échanges, sortes de jeux de rôles qui permettraient de changer de casquette, prendre la place d'autrui et mieux saisir les différents positionnements.
- Accorder de l'importance et prévoir les moyens pour l'animation : il est important d'accorder la parole à tous les participants sans exclusivité et de garantir la médiation en cas de conflit, chose qui implique la présence d'un professionnel d'animation qui a la fonction essentielle d'être un facilitateur de dialogue.
- Bien définir et clairement présenter le cadre de l'organisation au niveau des règles et des attentes dans l'échange. En termes d'organisation du temps de la concertation, il est judicieux de bien se pencher sur la question puisque un temps limité et strict où l'évitement du conflit est justifié par manque de temps, tout comme un temps trop élastique où le conflit peut devenir chronophage, peuvent s'avérer contre-productifs.

- La confrontation des élus avec les citoyens devrait être perçue comme la rencontre de la théorie avec la pratique ; il est important que les élus et les techniciens accordent de l'écoute et de l'importance à l'expertise de la pratique des citoyens. Cette posture peut permettre de dépasser le rapport de domination qui se lit dans l'expertise du sujet/ domaine en question et la maîtrise des codes et des normes de la procédure (du langage, du jargon technique...).

Elus : « On est au charbon, on fait des choses, vous ne saisissez pas toutes les dimensions et les difficultés ».

Citoyens : « On nous demande notre avis mais ça ne sert à rien, tout est déjà déterminé, ce n'est qu'une procédure d'obligation ».

- Penser à rendre possible l'action des groupes par rapport aux élus : constituer un groupe de parole portant une conviction, une cause ou une revendication suppose la création et l'institution de structures capables d'imposer d'autres rapports de forces, sans que cela devienne du lobbying et du pur conflit d'intérêt économique-politico-administratif.
- Les Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication : l'utilisation de ces outils peut permettre d'atteindre un plus grand nombre et faciliter la participation ou l'accès à l'information. En revanche, malgré sa démocratisation, il existe des personnes qui ont peu d'accès ou de maîtrise de ces outils et qui peuvent de ce fait se retrouver exclus ou en difficulté de participation.

> Les propositions

Quelques pistes pour mieux appréhender le conflit dans les instances participatives

- S'assurer de la présence des points de vues et des positionnements divergents et favoriser leur expression libre, tout en garantissant la médiation.
- Bien clarifier le positionnement du commanditaire, la motivation de la concertation et les règles du jeu.
- Mettre en place des vraies procédures de concertation avec l'objectif et les moyens accordés pour atteindre un niveau de co-construction, co-décision, et pour distancer des réunions d'informations déguisées en instances participatives.
- Travailler sur la notion de tolérance, accepter les différences et les confrontations.
- Travailler sur la confiance en soi, la prise de parole en public.
- Engager des professionnels du dialogue pour faire avancer le débat autour du sujet prévu sans qu'il y ait une prise de parole exclusive de la part de certains personnes ou groupes.
- Faciliter l'accès à l'information.
- Imaginer des jeux de rôles, des formes de forums-théâtres sur des sujets qui portent à conflit. Cela suppose que l'administration, qui met en place la procédure participative, mette en évidence les sujets conflictuels dont elle a conscience.
- Accorder une importance aux lieux de rencontre officiels et les rencontres/ débats/ échanges réalisés à ce moment.

> Atelier 4

Différences sociales et participation

En quelques tweets

#osezparticiper Il faut éviter la lourdeur des processus participatifs.
Et si on se saisissait plutôt des espaces informels?

#osezparticiper Quand on identifie des savoir-faire, on aime bien s'appuyer dessus.

#osezparticiper Sans le temps, la participation est artificielle.

#osezparticiper On doit remettre la relation humaine au cœur de la démarche participative.

#osezparticiper Il faut promouvoir l'expression à la base.

#osezparticiper Le rêve permet de lever l'autocensure, de libérer la parole.

#osezparticiper Les règles du jeu doivent être transparentes.

#osezparticiper Il faut qu'il y ait une trace de la parole du citoyen dans les décisions prises.

#osezparticiper On doit pouvoir toucher du doigt le résultat de la participation!

@Marie Tonel,
sociologue spécialisée en politiques urbaines
et animatrice de dispositifs participatifs

> Atelier animé par

Cheikh Sow (Clap Sud-Ouest)

et **Nathalie Petoux** (C2D de l'agglomération bordelaise)

Enjeux du débat

Les démarches participatives offrent-elles une place pour tous, quel que soit l'âge, le genre, l'origine géographique ou sociale, le niveau d'alphabétisation... ? Comment mettre en place des démarches participatives inclusives ?

Il est souvent reproché aux démarches participatives de mobiliser toujours les mêmes types de participants : individus de plus de 50 ans, diplômés ou militants associatifs, engagés d'une façon ou d'une autre dans la vie de la cité. A contrario, des catégories entières de la population semblent exclues, à tout le moins absentes des dispositifs de participation.

Comment la démocratie participative peut-elle intégrer la diversité, les particularismes locaux, l'altérité, les identités multiples, les appartenances culturelles plurielles ? Les démarches invitant le citoyen à participer, qu'elles soient institutionnelles ou issues du terrain, sont-elles accessibles à tous : jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, minorités ethniques ou culturelles, précaires et « sans voix », personnes en situation de handicaps... ? Peut-on participer de la même manière avec l'ensemble des publics ? Jusqu'à quel point et comment tenir compte des différences ? Doit-on développer des démarches permettant de prendre en compte les expériences et appartenances personnelles pour favoriser la participation de tous ?

Le but de l'atelier était d'identifier ce qui, au-delà des inhibitions personnelles ou du simple refus de participer, pouvait freiner ou motiver la participation des publics, d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient. Il s'agissait notamment de voir quels sont les dispositifs qui permettent de dépasser les barrières et clivages socioculturels (barrière de l'écrit par exemple) ? **Elisabeth Hofmann** (maître de conférences à l'Institut d'Aménagement de Tourisme et d'Urbanisme (IATU/STC) de l'Université Bordeaux 3) y a analysé la manière dont les démarches dites inclusives ont permis de dépasser les écueils de l'interculturalité ou les problématiques de genre. **Patrick Bodart** (créateur de l'association Periferia qui cherche à « rendre au collectif son rôle dans la société d'aujourd'hui ») a raconté comment, en Belgique, une association de soutien aux plus démunis s'est nourrie d'expériences sud américaines pour mobiliser des publics a priori désocialisés. **Claire Robillard**, maire de Palaiseau et vice-présidente du Conseil général de l'Essonne, a apporté son témoignage sur la question.

Au final, les démarches et dispositifs participatifs peuvent-ils eux aussi, à l'instar d'autres expériences collectives - sport, culture, politique... - devenir des vecteurs d'intégration sociale, oeuvrer au « vivre ensemble » ?



Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- L'oubli du plaisir de vivre ensemble.
- Le repli sur soi.
- Le manque de disponibilité des gens.
- L'autocensure. Ne pas s'autoriser à s'intéresser à la chose publique car ce n'est pas perçu comme une priorité.
- L'appréhension des personnes âgées : faire le trajet de nuit (horaires tardifs), ne pas avoir de repères familiers. Le sentiment d'être vulnérable.
- L'appréhension des femmes de recevoir à domicile des enquêteurs de sexe masculin. Le sentiment d'être vulnérable.
- Le rejet du politique.
- Le sentiment de délaissement vis-à-vis du politique.
- La crainte que sa parole ne soit pas prise en compte.
- Le manque de volonté politique et/ou conviction politique.
- Le manque de moyens financiers investis dans les démarches participatives. Les moyens alloués ne permettent pas de faire un travail qualitatif d'immersion auprès de la population pour mieux comprendre ses besoins.
- L'absence de réflexion sur la participation des publics traditionnellement absents.
- L'absence de stratégie mise en place à l'encontre des publics absents, à savoir comment les mobiliser?
- L'accès à l'information (ne pas connaître les canaux d'accès).
- Les représentations sociales comme obstacle à la compréhension de l'Autre (les participants) et marqueur de clivage entre « ceux qui savent » et « les profanes ».
- Le jargon professionnel qui accentue l'inégalité des rapports entre experts et habitants
- L'inhibition au niveau de l'expression orale. L'école ne développe pas le sens critique du citoyen (apprendre à formuler son avis, ses opinions, etc.).
- Le manque de clarté sur le niveau l'échelle de la participation auquel le citoyen est associé (échelle Sherry R. Arnstein).
- Le fait de ne pas être associé à la mise en œuvre du projet.
- Le formalisme des dispositifs participatifs (cadre, modalité d'échanges).
- L'ennui éprouvé dans les instances participatives institutionnelles.

> Les leviers

- La sincérité de la démarche.
- La liberté de prendre ou ne pas prendre la parole.
- Les conditions qui permettent de se sentir en confiance pour s'exprimer.
- L'accessibilité du langage.
- L'aspect ludique du mode de participation.
- Le caractère innovant et créatif des modes de participation.
- L'envie de participer à une action collective.
- L'envie de mettre au service du collectif ses propres compétences.
- Le cadre informel des échanges.
- L'intimité.
- La convivialité.
- Le plaisir de vivre ensemble.
- Le lien social.
- L'adaptation des actions collectives aux différents rythmes de vie et les disponibilités.
- Le temps consacré à la démarche. Le temps est un gage de sincérité et de qualité de la démarche.
- Prendre le temps d'aller à la rencontre des personnes, de mieux les connaître, de les écouter.
- Les moyens financiers.
- La médiation entre instances institutionnelles et espaces informels.
- L'indépendance des acteurs chargés d'animer la participation.
- L'accompagnement personnalisé des personnes peu habituées à se rendre d'elles-mêmes dans les instances participatives.
- Le rêve comme outil facilitateur de l'expression de tous.
- L'invitation au rêve, pouvoir rêver son quartier autrement.
- Rêver produit du collectif.
- Rêver lève l'autocensure.
- La couverture des besoins primaires (santé, salubrité du logement) comme condition à la participation citoyenne.
- L'éducation populaire comme levier de conscientisation.
- La transparence des objectifs.
- La transparence du traitement de la parole récoltée.
- La transparence de la décision politique (choix, arbitrages).
- La qualité de l'animation (connaissance des enjeux locaux, connaissance des publics).
- L'élaboration conjointe des règles.

> Les propositions

- Penser la participation non pas comme un objectif ultime mais comme un outil pour recréer du lien social.
- Restaurer la convivialité.
- Remettre la relation humaine au cœur de la démarche participative.
- Susciter le désir de vivre ensemble.
- Consacrer du temps à la concertation sans quoi elle est artificielle.
- Créer les conditions pour mettre à l'aise les personnes qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer.
- Connaître l'histoire des personnes qui habitent le quartier pour tisser ce que l'on veut faire ensemble.
- Rompre avec les mécanismes de la participation traditionnelle.
- Bousculer la routine, casser les repères pour générer du débat.
- Diversifier les modes de participation (balades, repas). Sortir de la réunion publique classique
- Organiser la convivialité.
- Développer la créativité des modes de participation.
- Multiplier les formes de rencontres.
- Aller vers les gens.
- Encourager la spontanéité de la prise de parole.
- Ne pas réduire la participation au débat public. Permettre que les choses se fassent sans nécessairement passer par le débat.
- Construire des choses ensemble que les institutions n'auraient pas imaginées en recourant aux budgets participatifs.
- Valoriser et mobiliser les compétences et savoir-faire des habitants en les impliquant dans un projet collectif.
- Replacer le débat dans l'espace public.
- Ne pas chercher à formaliser les échanges.
- Donner la possibilité aux gens de s'exprimer librement, sans contrainte.
- Penser des lieux différents, moins formels, plus vivants.
- Développer la médiation entre instances institutionnelles et espaces informels en prenant en compte les risques induits par l'institutionnalisation des initiatives (perte d'autonomie, perte d'énergie, perte de vitalité du mouvement).
- Donner le temps à la concertation dans toutes ses phases.
- Permettre la formation des habitants soit l'acquisition d'une expertise.
- Rendre accessible le savoir.

- Proposer des ateliers de sensibilisation à la participation (C2D).
- Renforcer la conscience citoyenne dès l'école.
- Réhabiliter l'éducation populaire.
- Questionner sa propre compétence d'animateur de dispositifs participatifs. Apprendre à appréhender l'altérité.
- Rendre accessible le langage. Vulgariser sans gommer la complexité des propos.
- Laisser la place au conflit.
- Concevoir des typologies d'actions suffisamment diverses pour capter toutes les formes d'attentions (brèves, longues).
- Prendre en compte les rythmes de vie, les temporalités dans une journée de façon à toucher tous les publics.
- Développer des stratégies ludiques et détournées pour capter l'attention des habitants d'un quartier et in fine les impliquer.
- Oser être percutant, attirer l'attention.
- Susciter le désir de faire ensemble.
- Utiliser le bouche à oreille pour mobiliser les habitants.
- Multiplier les vecteurs de communication.
- Faire du harcèlement sympathique, aller chercher les gens dans les quartiers.
- Résoudre les problèmes du quotidien avant d'amener les gens à se projeter, à rêver autrement leur quartier.
- Susciter le rêve pour produire du collectif.
- Rendre transparent et justifier les arbitrages et orientations pris. Les participants veulent savoir comment leur parole a été traitée.
- Rendre des comptes, restituer aux habitants. Il faut qu'ils sachent à quoi a servi la concertation
- Avoir le retour sur investissement.
- Toucher du doigt le résultat de la participation.
- Construire avec.
- Rendre transparent les obligations légales de concertation publique.
- Créer des outils d'observation de la vie politique, des instances de contrôle du politique.

> Atelier 5

La régénération des publics

En quelques tweets

#osezparticiper Créer une instance n'est pas la seule façon de mobiliser un public.

#osezparticiper La régénération des publics est une utopie nécessaire.

#osezparticiper La démocratie participative doit être un outil de convivialité.

#osezparticiper Il ne faut pas que l'engagement citoyen coûte.

#osezparticiper La démocratie participative, c'est de l'enrichissement collectif.

#osezparticiper Quand on participe, il faut avoir le sentiment que ça peut servir à quelque chose.

@Leslie Mohorade,

doctorante en science politique

(Centre Emile Durkheim, Université Bordeaux-2)

> Atelier animé par

Jacques Da Rold (C2D de Pessac)

et **Evangelia Michaeloudes-Montarnier** (C2D de l'agglomération bordelaise)



Enjeux du débat

Comment renouveler et diversifier les profils des participants ? Comment aller chercher des publics nouveaux au-delà des cercles et réseaux d'« habitués » ? Comment diversifier et multiplier les techniques de recrutement des publics ? Pour quelle portée sur la participation ?

Les démarches participatives, même si elles se veulent ouvertes et accessibles au plus grand nombre, comportent toujours, pour ceux qui les mettent en place, le risque de ne mobiliser que des « habitués ». Se développent pourtant des solutions pratiques pour renouveler les participants, drainer des publics nouveaux et en varier les profils.

L'atelier a aidé à comprendre comment la diversification des médias de communication, la multiplication des modes de recrutement (tirage au sort, appel à volontariat, parrainage, candidature spontanée...) ou la création d'instances dédiées (conseils de jeunes, d'anciens, de résidents étrangers, de personnes à mobilité réduite...) permettent de faire évoluer la participation citoyenne. Il s'agissait également de voir dans quelle mesure le type de projet ou l'objet de la démarche participative impacte le profil et l'affluence des participants.

Des collectivités cherchent à innover. **Lola Bringuier** (chef de projet du Conseil des Résidents Etrangers (CRE) de Strasbourg) a témoigné du renouvellement récent du Conseil des Résidents Etrangers de la Ville de Strasbourg, des difficultés rencontrées mais également des clés de réussite. **Christophe Beurois** (co-fondateur et gérant de l'Agence Médiation & Environnement) est revenu quant à lui sur quelques expériences novatrices et significatives en matière de régénération des publics, développées en France ou ailleurs.

Enfin, pour aller plus loin, l'atelier a abordé également la question de la pérennisation. Il s'agissait de voir, au-delà des aspects technico-pratiques permettant une meilleure diversification des publics et une plus large adhésion aux démarches participatives, comment développer, au sein de la société, une réelle culture de la participation citoyenne.



Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- La discrimination.
- Le manque de temps.
- Le manque d'argent.
- La crise.
- Le manque de mobilité.
- Le manque d'intérêt pour les dispositifs.
- L'indifférence, le manque d'implication.
- Le fait que la participation prenne place dans des lieux institués.
- Les outils de communication utilisés (maîtrise de la parole, de l'écriture...).
- La méfiance et la défiance des citoyens.
- Le mépris ressenti par les citoyens.
- Le sentiment d'illégitimité.
- La focalisation sur l'impact décisionnel.
- La verticalité du système scolaire.

> Les leviers

- Montrer les effets de la participation.
- Développer la convivialité.
- Souligner l'enrichissement personnel.
- Intéresser les habitants.
- Créer de la surprise.
- Privilégier les supports sensibles (dessin, photographie...).
- Déstabiliser.
- Faire réfléchir.
- Décloisonner, désenclaver.
- Co-produire.
- Renforcer le volontarisme politique.
- Mettre l' élu au même niveau que le citoyen.
- Réduire le cumul des mandats.
- Former.
- Permettre à la participation de s'autonomiser.
- Prendre le temps.
- S'immerger pour trouver de nouveaux publics.

> Les propositions

- Bouger.
- Déambuler.
- Prendre le bus.
- Créer du lien.
- Aller vers.
- Créer des bistrots.
- Développer de nouveaux espaces de la participation.
- Rendre la participation attractive.
- Développer la notion de plaisir dans la participation.
- Permettre une réappropriation culturelle.
- Faire participer en petits groupes.
- Mettre en place des moyens pour lever les contraintes (garderies pour les enfants...).
- Inciter à la participation (à l'école, dans l'éducation des enfants...).
- Réfléchir et faire réfléchir à la définition de la citoyenneté.
- Lâcher prise (concerne l'élu comme le citoyen).
- Mettre en réseau.
- Responsabiliser le citoyen.
- Restituer les résultats de la participation.

> Atelier 6

Mobilisation et capacité d'initiative citoyenne

En quelques tweets

#osezparticiper Il faut apprendre à faire plutôt que faire faire.

#osezparticiper On doit accepter l'erreur et l'incertitude et abandonner la logique des projets.

#osezparticiper Comment entendre les initiatives citoyennes?

#osezparticiper Les publics absents existent ailleurs. Pourquoi devraient-ils venir? Pourquoi n'irions nous pas vers eux?

#osezparticiper L'enjeu est de passer d'une logique du rapport de force à celle du dialogue.

#osezparticiper L'expérience du collectif change une trajectoire de vie.

@Clément Irigoyen,

étudiant en master recherches philosophie
à Bordeaux-3

> Atelier animé par

Alexandra Minicki (Ville de Bègles, Mission Agenda 21)
et **Winston Brugmans** (C2D de l'agglomération bordelaise)



Enjeux du débat

Qu'est-ce que s'engager signifie? Qu'est-ce que mobiliser veut dire?
Quelle articulation entre démarches institutionnelles et initiatives citoyennes?
Existe-t-il des espaces de rencontre? Le dialogue est-il possible?

Les démarches « top down » mises en place par les institutions (collectivités territoriales, établissements publics locaux ou autres) cherchent à promouvoir la mobilisation des citoyens et, selon les cas, à aller chercher les publics absents.

De leur côté, des citoyens se regroupent et interpellent régulièrement les pouvoirs publics sur un projet particulier ou un sujet donné.

Il s'agissait dans cet atelier de comprendre comment ces deux dynamiques relevant de registres a priori différents, voire contraires, alimentent, chacune selon des logiques et modalités particulières, la démocratie participative.

L'atelier est revenu avec **Anahita Grisoni**, sociologue et urbaniste, sur le mouvement des Indignés (plus particulièrement sur l'expérience espagnole) qui, face à une situation de crise, a cherché à faire de la politique autrement. Il s'agissait, via la notion de démocratie horizontale, de découvrir les nouveaux répertoires d'actions proposés par le mouvement et de débattre du renouveau méthodologique démocratique apporté par les Indignés.

En parallèle, **Pierre-Yves Guihéneuf**, consultant chez DialTer, coopérative spécialisée dans la concertation, a abordé les questions de construction d'un dialogue institution(s) / société civile, en s'appuyant sur diverses expériences de co-construction de projet ou de co-élaboration de politiques publiques.

Entre démocratie représentative et participative, l'enjeu est sans doute de réussir à créer un espace permanent de rencontre et de négociation où décideurs et citoyens peuvent échanger et dialoguer.



Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- L'absence de volonté et d'implication politique.
- La logique du « projet participatif ».
- L'absence d'écoute : « crise de l'écoute ».
- L'absence d'espaces d'écoute.
- Les institutions ne sont pas claires.

> Les leviers

- Offrir des espaces d'écoute et de valorisation des initiatives.
- Mieux connaître le territoire et les gens qui l'habitent.
- Transparence de l'action politique au sein des services et vers la population.
- Sortir de la logique du « projet participatif ».

> Les propositions

- Créer un service de veille des initiatives citoyennes.
- Créer des espaces d'écoute (lieux citoyens, forum sur Internet, référendum d'initiative locale, etc.).
- Accompagner l'initiative citoyenne.
- Assurer une action d'éducation à l'initiative citoyenne (permettre une autonomie : « apprendre à faire plutôt que faire faire »).

> Atelier 7

Les nouvelles formes de participation

En quelques tweets

#osezparticiper La **#participation** online, signe de modernisation de l'action publique, volet électronique d'une participation institutionnalisée.

#osezparticiper La techno ne permet pas de mobiliser dans la **#participation** les individus qui ne se mobilisent pas eux-mêmes.

#osezparticiper Débats « sauvages » autonomes des médiactivistes Vs débats « d'élevage » des participations en ligne. **#partipirate**

#osezparticiper Freins à la participation numérique : manque de matériel, de maîtrise numérique, de tps + suspicion, difficultés d'expression, anonymat.

#osezparticiper En pratique, recueillir les pbs, soit. Mais aussi raconter des histoires à succès.

#osezparticiper Aller vers les gens plutôt que les faire venir à la **#participation**.
Et proposition « révolutionnaire »: écouter, tjs écouter.

@Hélène Delpeyroux,

doctorante en urbanisme
et aménagement de l'espace (MSH Tours)

> Atelier animé par

Frédéric Brouard (EPA Bordeaux-Euratlantique)

et **Blandine Grandchamp** (C2D de l'agglomération bordelaise)



Enjeux du débat

Les nouveaux espaces (Internet notamment) font-ils venir de nouveaux publics? Les manières de participer, voire la portée de la participation, y changent-elles? Quelle place y trouvent les «habituéés » de la participation? Y migrent-ils ou en sont-ils exclus? Quels liens établir entre formes traditionnelles, nouveaux espaces et renouvellement des formes anciennes de participation?

Internet ou plus récemment les réseaux sociaux voire le gaming sont scrutés comme un espoir pour la participation. Notamment avec l'idée de faire venir des publics qui ne participaient pas.

Mais ces nouvelles formes renouvellent-elles forcément les publics?

Le risque dans le renouvellement des formes serait de faire de ce renouvellement la panacée pour aller chercher de nouveaux publics, laissant de côté ceux qui participent dans les « anciens » dispositifs. Il faut certainement davantage se poser la question de la complémentarité.

En effet, ce qui réunit anciennes et nouvelles formes réside dans la distinction entre participer et participation. Si les nouveaux espaces permettent de faire venir de nouveaux publics sans faire changer la portée de cette participation, alors cette tentative de renouvellement pourrait s'avérer incomplète.

Ce qui devient alors particulièrement intéressant dans les nouveaux espaces de la participation, c'est qu'ils n'ont pas d'abord été conçus pour cet usage mais par une forme de détournement ou du moins par une prise de pouvoir des utilisateurs générant de l'interaction et donc la possibilité pour les utilisateurs de réellement participer.

C'est bien cette dynamique du détournement et de l'articulation entre le monde en ligne et le monde physique qu'**Alain Krausz** et **Corinne Gireau**, représentants du Parti Pirate ont permis d'appréhender à partir de la trajectoire de ce mouvement lors de cet atelier.

Au final, c'est bien la manière de prendre en compte cette participation, de l'articuler qui y est questionnée et sur laquelle **Ewa Krzatala-Jaworska** (doctorante en science politique à l'Université Paris 1) a éclairé les travaux, allant jusqu'à se poser la question des conditions pour créer un espace de e-débat.

Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- La fracture numérique, c'est-à-dire l'accès au matériel informatique, à la formation aux outils numériques et les zones blanches géographiques sans Internet.
- Le temps nécessaire aux personnels municipaux ou autres pour mettre en place et animer ces dispositifs. Le temps pour les citoyens d'entrer dans un dispositif de participation.
- La défiance vis-à-vis des institutions et des collectivités.
- Le langage abscons des techniciens et des politiques.
- Les difficultés d'expression (prises de parole, notions d'écriture et d'argumentaire).
- Frein lorsque le volume d'information délivrée pour s'exprimer est trop dense. Risque que certains démissionnent avant de s'y attaquer.
- Le manque de transparence dans les projets et les enjeux de la participation, d'où la nécessité de définir les règles du jeu.
- L'interdiction du pseudonimat qui n'empêche pas de garantir une identité (le Parti Pirate fonctionne ainsi) / la question de l'anonymat.
- Vouloir être créatif à tout prix. Il n'est pas nécessaire de créer systématiquement des outils numériques innovants.
- S'arrêter au numérique et au compte facebook. Il faut savoir être créatif avec des choses qui existent. Par exemple une gardienne d'immeuble peut devenir le «community manager» de son immeuble, il faut simplement l'aider et lui apprendre à partager des informations.
- Fixer un ordre du jour qui soit inamovible. C'est un outil de puissance et de pouvoir. Le principe du Parti Pirate est intéressant car il permet de proposer un ordre du jour qui va être amendé ou pas, et peut être modifié.
- Manque d'agilité parfois du côté de l'administration pour mettre en place des nouvelles solutions (par manque de moyens ou de ressource).
- Des freins règlementaires, puisque la loi encadre les modalités liées à la participation.
- Des freins liés à la sécurité, au manque de confiance dans les outils numériques. Crainte de pouvoir être plus facilement manipulé, des questions liées à l'anonymat, aux phénomènes de hacking (dans un sens comme dans un autre).
- La position des élus face à ces nouveaux outils, pas forcément ouverts à ces nouvelles solutions.

- La question de l'accessibilité pour les handicapés. L'utilisation de ces outils peut être rendue plus difficile.
- Et les freins plus généraux par rapport à la participation : elle peut concerner des sujets très techniques qui peuvent nécessiter un accompagnement de fond (véritable accès à l'information) pour que le citoyen puisse s'exprimer pleinement en connaissance de cause.
- Le manque de modération sur les dispositifs en ligne.
- La difficulté d'intégrer une conversation en cours (sur un forum par exemple).
- La fracture territoriale (question technique et question politique) : zones blanches géographiques sans Internet, mais aussi certaines communes sur lesquelles on invite plus à la participation que sur d'autres.
- Manque de garantie que ce que l'on dit pourra réellement servir à quelque chose.

> Les leviers

- Il faut s'adresser aux gens plutôt que de les faire venir. S'adresser à eux via les réseaux sociaux, les blogs de quartiers et les réseaux locaux mais aussi aller les voir et ne pas hésiter à les chercher en bas de leur immeuble.
- Il faut recueillir les problèmes soit, mais raconter aussi des histoires à succès. Il s'agit de dire ce qui fonctionne et de ne pas seulement raconter les soucis, afin de sortir de débats qui sont parfois insolubles. On doit donc emmener les gens dans des endroits où les choses marchent pour étayer ces histoires à succès. Ex. : certaines collectivités ont organisé des A.P.U, ateliers publics d'urbanisme.
- Aller voir les gens là où ils sont. Ex. : bus citoyens se déplaçant dans les quartiers, dans les villages.
- L'« open data » permet la mise de contenu et d'outils en ligne et qui permet à des personnes de se tenir en courant et de se sentir concerné.
- Une web tv pour les quartiers. Un documentaire par web tv sur les agents municipaux et leurs actions relatives au développement durable, ce qui permet aux habitants de comprendre et de se sentir concernées.
- L'utilisation du tirage au sort pour faire varier les panels de citoyens. Exemples : expérience du C2D et de certaines communes comme la ville de Pessac qui a mélangé les partenaires associatifs et les citoyens. Un subtil mélange qui a permis d'avoir un débat plus paisible.
- Impliquer différemment les gens : par des interventions, des ateliers et des pratiques artistiques.
- Pour ce qui relève plus des outils numériques : possibilité de filmer les réunions de participation et de les retransmettre en ligne en temps réel et de donner aux gens des outils qui permettent d'intervenir directement (tel que le logiciel « mumble »).

- Exemple de «tchat» d'un élu sur une durée déterminée et une périodicité définie.
- Exemple de communes qui mettent à disposition des habitants des maquettes virtuelles 3D qui donnent la possibilité de se balader à l'intérieur d'un projet urbain et du coup de se rendre compte in-situ de ce que cela peut représenter et donc de s'exprimer dessus en toute connaissance de cause.
- Avoir des groupes de «citoyens relais» dans les quartiers pour s'informer et relayer auprès des habitants l'information relative à des projets de transformation.
- Que les élus et les citoyens puissent se rencontrer, que ce soit du citoyen vers l'élu ou de l'élu vers le citoyen. Exemple : il y a eu pendant les campagnes électorales des formes de «stand up» parapluie, sur les marchés, dans la rue. Ce sont des formes qui pourraient être renouvelées, et ne pas être utilisées que pour les campagnes électorales. À partir d'un exemple très ponctuel, généraliser.
- Avoir pendant les participations un médiateur complètement indépendant qui permettait d'augmenter la possibilité d'écoute de tout le monde.
- L'utilisation de médias participatifs ponctuels ou dans le temps, sur le sujet de la participation : journaux, blogs.

> Les propositions

- Un bus pour aller à la rencontre des gens dans les quartiers, avec dans le bus : un élu et un médiateur. L'objectif étant d'aller écouter les gens et de recueillir leur parole. Pour le citoyen, c'est une forme de reconnaissance ; pour l'élu il est informé, il apprend des choses ; et pour le technicien, il affine son expertise.
- Développer des espaces de wifi-libre, pour que les personnes puissent se rendre sur un spot avec Internet haut débit et qu'elles puissent communiquer.
- Développer les outils collaboratifs en ligne pour la concertation, notamment à partir de logiciels libres.
- Le tirage au sort qui permet pour le citoyen d'être plus à l'aise car tout le monde est au même niveau et qu'il n'y a pas uniquement des spécialistes qui vont être interrogés. Pour l'élu et le technicien, ça permet de toucher de nouvelles personnes et du coup d'avoir plus de points de vue.
- Le média participatif : une plateforme ancrée dans l'hyper local qui permet au citoyen de mettre du contenu, de s'informer sur ce qui se passe autour de chez lui, et de pouvoir directement faire remonter ses problèmes. Et l'élu et le technicien peuvent utiliser ce média participatif pour évoquer leurs projets, présenter leurs solutions et avoir une meilleure connaissance du territoire. Mais ce ne sont pas les acteurs publics qui mettent en place ces médias participatifs : ils sont animés par des tiers.

- Des opérations de type théâtre de rue, avec une provocation mise en scène par des comédiens (exemple du théâtre de l'Opprimé d'Augusto Boal). L'idée est de faire réagir les gens de les interpeller et qu'ils se sentent impliqués, et qui finit par avoir une résonance sur les médias sociaux. Permet aux politiques d'avoir plus d'idée et de prendre plus de recul.
- Diffusion en ligne du contenu des participations réalisées dans lieux classiques (et physiques).
- Proposition de canevas méthodologique (succession de phases) pour un projet précis :
 - a. Unité du canevas, proposition : le maire fait un projet précis pour créer du lien social dans la commune.
 - b. Il fallait trouver les outils pour capter et intéresser le plus grand nombre de citoyens.
 - c. Pouvoir faire la synthèse que chaque citoyen apportait.
 - d. Pouvoir restituer de façon à ce que les personnes se sentent associées dans le spectacle final.
- Une proposition absolument révolutionnaire... : « Écouter, écouter aller écouter les gens ».
- Trouver des situations qui permettent au citoyen de s'approprier le territoire, les informations, et le projet, pour qu'il puisse se sentir totalement intégré que ça l'aide à faire des propositions d'autant plus cohérentes.

> Atelier 8

Les temps de la participation



En quelques tweets

#osezparticiper Privilégier la petite échelle, c'est favoriser le temps de la participation.

#osezparticiper L'éphémère, est-ce une préfiguration de quelque chose qui viendra plus tard, ou déjà quelque chose en soi ?

#osezparticiper La forme de la participation peut donner envie de donner de son temps.

#osezparticiper Frein : on n'a jamais assez de temps, le temps c'est de l'argent, apprendre à participer demande du temps.

#osezparticiper Levier : considérer que le temps donné par les citoyens, c'est un investissement pour la communauté.

#osezparticiper Préconisation : gagner du temps par la mise en cohérence des démarches, des lieux, des acteurs.

@Aurélie Couture,
doctorante en architecture,
(Centre Emile Durkheim, Université Bordeaux-2)

Atelier animé par

Etienne Lhomot (Communauté urbaine de Bordeaux, direction des Stratégies métropolitaines et de l'Innovation)
et **Laurent Couderchet** (membre du C2D)

Enjeux du débat

Pourquoi la notion de temps est-elle souvent problématique dans les rapports entre organisateurs et participants ? Du temps individuel (investissement personnel) aux différents temps du projet, quelle part de la maîtrise du temps accepte-t-on de « lâcher » ? Quel impact sur la conduite de la participation et sur la présence de certains publics ?

La question du temps dans la participation est d'abord perçue de manière individuelle : quel temps chacun souhaite consacrer à la participation ? Quand est-on disponible pour la participation ? De cette première approche découlent des mesures concrètes pour faciliter cette disponibilité (horaires adaptés et variés permettant une plus grande diversité de publics...).

Dans une autre approche, le temps est plutôt conçu comme celui du projet : à quel moment du projet la concertation est-elle lancée ? est-il trop tôt ? assez tôt ? trop tard ? Souvent, le processus de concertation est pensé comme nécessitant du temps pour permettre à chacun de s'appropriier le projet, ses enjeux. La concertation peut alors être perçue comme freinant la réalisation des projets. Elle est donc souvent sollicitée tardivement et mise en place dans un calendrier contraint au nom d'un impératif de réalisation du projet. Il en ressort alors une incompréhension entre les porteurs de projet, pressés par l'urgence, et les participants qui reprochent un manque de temps. Cette incompréhension met à jour le fait que le rapport au temps pose avant tout le problème de la gestion de l'aléa. En effet, la concertation ne fait pas tant perdre du temps qu'elle peut mener à des projets qui s'écartent du projet initial mis à la discussion. L'approche philosophique de **Stéphane Gruet** (architecte, docteur en philosophie, rédacteur en chef de la revue Poïésis et éditeur) a permis de dénouer quelques fils pour prendre en compte les différents temps. Le Collectif Etc, représenté par **Cédric Bouteiller** et **Florent Chiappero**, engagé dans la fabrication de projets au plus près des usages a montré comment il construit à partir de ces derniers un rapport au temps.

Françoise Gentil, conseillère régionale des Pays de la Loire où elle est notamment en charge de la démocratie territoriale, a apporté son témoignage sur cette question des temps.

Les deux conceptions du temps (individuel ou du projet) se rejoignent alors. En effet, dans les deux cas, le rapport au temps pose la question de la part de sa propre maîtrise que l'on accepte de « lâcher » aux autres.

Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- « Le temps c'est de l'argent » : la nécessité d'un investissement temporel dans la participation peut être un facteur d'exclusion.
- La désynchronisation des temps de chacun induit une difficulté à trouver des temps de rencontre communs.
- Des représentations différenciées du temps du projet selon la place accordée à la participation dans sa conception induisent une ambiguïté.
- La gestion du temps n'est pas toujours maîtrisée au sein du projet.
- Difficulté liée au manque de lisibilité des échéances du projet et du temps accordé à la procédure de participation.
- La faible visibilité du poids de la voix de chacun au sein du projet global est peu favorable à l'engagement individuel.
- Le temps du mandat de l'élu, et la période de réserve liée aux élections, contraignent le temps de la participation.
- Le temps de la participation est créé par les institutions.
- Le temps de la sensibilisation, de l'apprentissage est rarement pris en compte.

> Les leviers

- L'organisation des temps de participation à des horaires atypiques permet de toucher plus de monde.
- Importance de la définition claire du cadre et des règles de la participation.
- Replacer le temps de la participation dans une juste proportion par rapport à celui du projet.
- Prendre le temps nécessaire pour répondre aux attentes sociales mais prêter attention à ne pas laisser.
- Aider l'insertion des nouveaux arrivants dans le rythme de vie du territoire (par une information sur les grands projets en cours par exemple).
- Concevoir le temps de la participation comme un temps de croisement des expertises pour donner de la légitimité aux attentes sociales.
- Poser des deadlines, et rebondir sur des méthodes agiles pour conduire des projets ou des actions.
- Penser les contre-parties de la participation : valorisation identitaire des participants, incitations (pas forcément financières).
- Favoriser l'acculturation et l'appropriation du langage.
- Le temps long permet de démontrer des choses.
- Considérer le temps consacré à la participation comme un investissement individuel au service d'un bien commun.

> Les propositions

- Replacer la participation en amont du projet de manière à faciliter la représentation du problème pour les parties prenantes, et favoriser leur rôle d'aiguillon, d'émulation.
- Remettre le service du public au cœur des préoccupations des professionnels, pour éviter les freins liés à l'entre soi.
- Sensibiliser, acculturer services techniques et citoyens à la pratique et aux enjeux temporels de la participation.
- Profiter de l'expérience de ce qui existe déjà, utiliser les structures et agoras existantes.
- Diminuer les échelles de projet pour multiplier les temps de participation, afin que la ville se développe de manière adaptée à une demande sociale inscrite dans le temps.
- Utiliser la participation à l'échelle du local comme levier pour se projeter et participer à des échelles plus large.
- Multiplier les lieux de la participation, utiliser des lieux déjà fréquentés (lieux de travail, écoles, par exemple).
- Centraliser les calendriers des différentes démarches menées sur un même territoire, afin que les participants soient en mesure de mieux répartir leur temps.
- Instaurer des rythmes et des rituels pour faciliter l'identification des temps de participation (« les samedis de la participation », par exemple).
- Démultiplier les dispositifs de participation pour que chacun puisse se saisir de ceux qui lui conviennent selon son temps personnel.
- Confier la réflexion sur un dossier à une structure bénévole autonome, de manière à enrichir la réflexion tout en évitant l'injonction à la participation.
- Développer les dispositifs de panels citoyens, qui permettent de concentrer le temps de la participation, et ainsi de l'envisager d'une autre manière.
- Penser une conditionnalité de la participation, comme une contre-partie citoyenne à l'accès aux services publics.
- Inscrire dans la loi un vrai temps citoyen (équivalent au temps syndical), accordé à ceux qui siègeraient dans des instances citoyennes.
- Penser une démocratie plus lente (« slow democracy »).

> Atelier 9

Les conditions matérielles de participation

En quelques tweets

#osezparticiper «Ce que l'on appelle la participation, ne marchera pas sans l'action collective sur un territoire. Il faut qu'un événement devienne un début d'une histoire, exemple de prise de pouvoir, de prise d'espace, il faut qu'il crée de l'utopie dans la générosité» **@Yvan Detraz**, artiste-architecte.

#osezparticiper «La participation ne s'apprend pas, elle se pratique autour d'une table qui permette de publiciser l'espace. La participation n'est qu'une étape, mais l'objectif est l'émancipation» **@Eric Troussicot**, commissaire d'expositions, scénographe.

#osezparticiper «On sent l'urgence de la démocratie réelle face à la difficulté de tout réinventer et face à la volonté des citoyens de participer et d'éclater les cadres existants» **@Patricia Kajnai**, mouvement «Réelle démocratie».

#osezparticiper «J'essaie de comprendre pourquoi il y a si peu de gens qui se déplacent à une réunion. Souvent, personne ne vient, même si on a organisé une rencontre où on a mis en place tous les ingrédients. Plus tard j'ai compris que cela arrive quand on ne traite pas de sujets qui concernent les gens au quotidien» **@Yannick Henry**, élu.

#osezparticiper «Venir avec un objectif d'écoute est déjà un objectif. Mais il faut que derrière il y ait une capacité de réponse. Sinon les gens diront qu'ils ont été écoutés, mais pas entendus» **@Alain Sartori**, chargé de mission «participation».

#osezparticiper «Alors quels sont les leviers d'après vous, parce qu'il faut que je rapporte, je vous préviens que je ne sais pas le faire».

@Nadezhda Larina,

doctorante en science politique

(Centre Emile Durkheim, Université Bordeaux-2)

> Atelier animé par

Claire Grygiel (Pays et Quartiers d'Aquitaine)

et **Dominique Lestynek** (C2D de l'agglomération bordelaise)



Enjeux du débat

Comment faire venir les publics ? Comment leur donner envie de rester ? Et de revenir ? Quels sont ces « détails » qui comptent ? A quelles conditions l'attention aux aspects matériels (choix des lieux, disposition, prise en charge, modalités d'animation...) permet-elle de transformer la portée de la participation ?

Les conditions matérielles semblent pouvoir jouer un rôle déterminant quant à la participation, en particulier quand on se pose la question des publics absents.

D'abord on peut limiter les contraintes pour rendre plus facile, voire, parfois, possible, la participation. Qu'il s'agisse de garde d'enfants ou de personnes dépendantes, de frais de transport... un certain nombre de contraintes rend plus compliquée la participation.

Toutefois, il s'agit là de prendre en charge des contraintes individuelles qui feraient frein à la participation. D'autres obstacles peuvent davantage être liés aux représentations communes : celles d'une distance entre l'implication personnelle et les espaces de débat public. L'attention aux conditions matérielles pourrait elle aider à lutter contre ces freins ? Le choix du lieu, les endroits ou les moyens de diffuser une invitation... sont autant de détails qui peuvent faire la différence et rendre accessible un espace de participation.

La question des conditions matérielles se pose aussi une fois que le cap de venir est franchi. La disposition de la salle en cas de réunion qui instaure ou pas une frontière entre ceux qui conduisent et ceux qui participent est une illustration parmi d'autres de l'impact des conditions matérielles sur la participation. Quels sont ces « détails » qui peuvent compter ? Comment un architecte scénographe (**Eric Troussicot**) a pu mobiliser ses compétences en la matière pour mener à bien un exercice participatif ? En miroir, comment un praticien de la participation (**Pascal Jarry**, responsable de la mission jeunesse à la Ville de Toulouse) tient compte de ces détails ?

Car au-delà, c'est bien la question du sens de la participation qui se pose dans les conditions matérielles. Le rapport passionné à la question de l'indemnisation voire de la rémunération des participants (oscillant entre interrogation sur l'intérêt à agir et reconnaissance d'une légitimité de l'expertise citoyenne) montre bien que derrière cette question matérielle se logent des débats cruciaux sur l'enjeu de la participation.

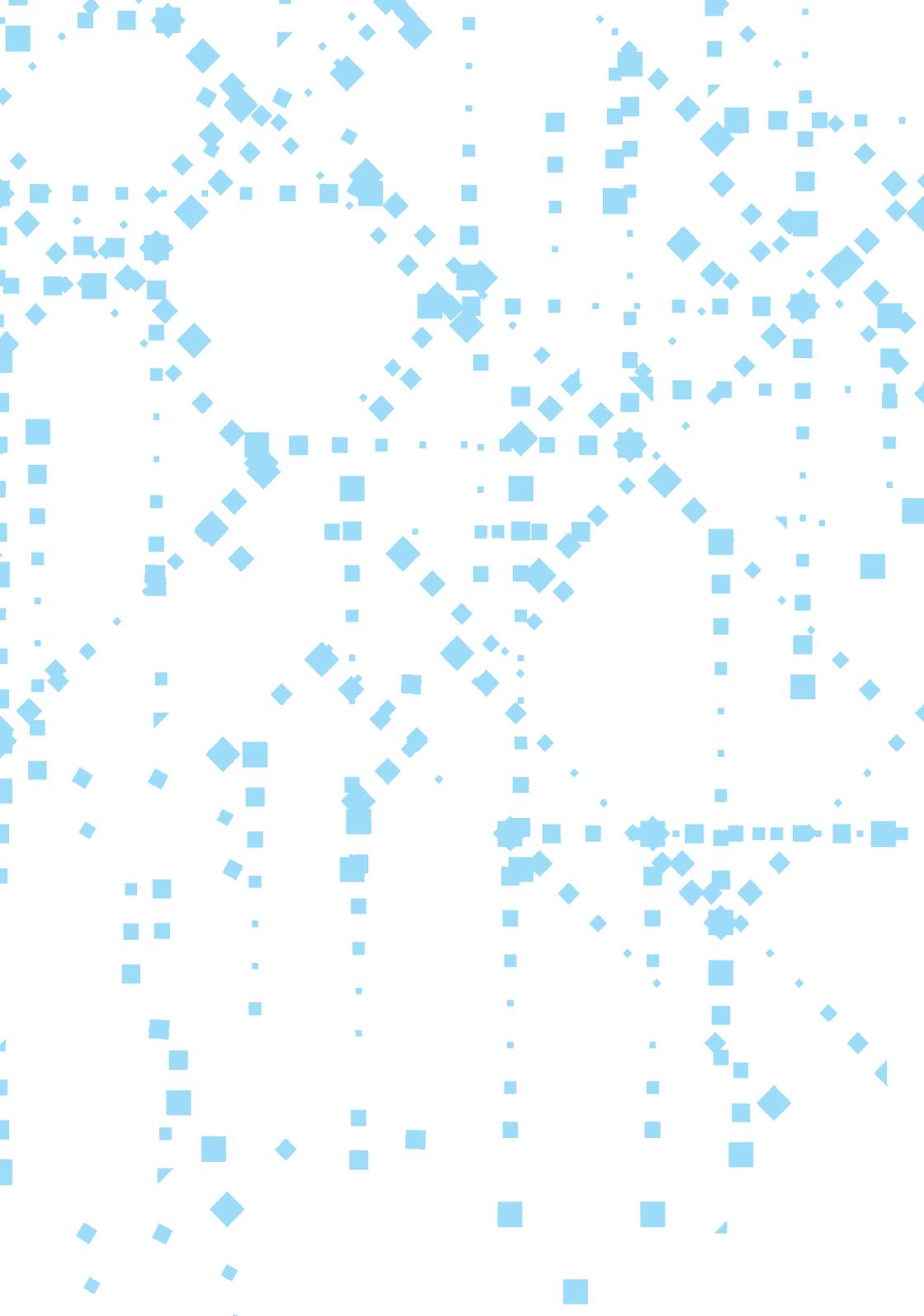
Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- Langue - non-compréhension du jargon professionnel et technique par le public non-initié, non-capacité des intervenants d'exposer clairement le sujet, ainsi que manque de codes culturels.
- Qualité ou non-qualité de l'animateur - capacité d'animer, d'entretenir l'attention et d'éviter les bagarres...
- Organisation d'une rencontre avec des publics dans un lieu institutionnel.
- Mille-feuille d'institutions qui communiquent chacune dans leur coin - faire l'effort de rapprocher les thématiques.
- Manque de la médiation - il faut expliquer pourquoi on lance une médiation, expliquer aux gens quel intérêt ils peuvent avoir à participer, sur quelles décisions leur participation peut influencer.
- Divergences des intérêts des institutions et des habitants - il faut partir de ce qu'on a en commun pour aller vers les choses plus particulières.
- Manque de reconnaissance de la part des institutionnels envers les habitants qui participent.

> Les leviers et propositions

- Avoir un travail de co-construction en amont : organiser des ateliers de travail entre les réunions d'information.
- Partir de ce qui existe déjà, ne pas recréer de nouvelles instances.
- Savoir le type de participation que l'on souhaite organiser : simple information ou co-production ?
- S'appuyer sur la presse locale pour informer sur les réunions de concertation.
- Aller vers les gens, faire venir les gens dans les lieux qu'ils connaissent.
- Trouver des nouveaux lieux (cafés, péniches, galères), organiser des dégustations.
- Identifier des contraintes des publics (enfants, horaires, durée, transport).
- Faire en sorte que le sujet intéresse les gens.
- Médiatiser la participation (quel intérêt pour les citoyens).
- S'appuyer aux réseaux associatifs locaux.
- Trouver des personnes-relais (centres sociaux, associations) qui aient de la légitimité.
- Accepter qu'il puisse y avoir débat sur le sujet abordé.
- Etre en capacité d'apporter des réponses aux problèmes soulevés.
- Ecoute : capacité de la collectivité de repérer des initiatives et de les accompagner, jusqu'aux projets de co-construction.
- Avoir des retours sur la concertation.
- Informer des gens de la suite et de l'issue de la concertation.
- Pertinence à capitaliser, car c'est un champ récent de l'action publique.



« Partager une culture de la participation sur le territoire de l'agglomération, échanger doutes et convictions, inventer un espace de dialogue et de rencontre entre citoyens et institutions, mettre en réseau, enrichir les pratiques, œuvrer pour une meilleure prise en compte de la parole citoyenne dans la décision politique, partir à la recherche des publics absents... », telles étaient les motivations et les ambitions des Assises de la participation, définies par Fabienne Brugère, présidente du C2D.

C'est dans ce sens qu'ont été menés les neuf ateliers conduits tout au long de cet événement :

- Complexité, capacitation et participation
- Participation et décision, règles du jeu
- Le conflit dans la participation
- Différences sociales et participation
- La régénération des publics
- Mobilisation et capacité d'initiative citoyenne
- Les nouvelles formes de participation
- Les temps de la participation
- Les conditions matérielles de participation

Ce document est un premier compte-rendu synthétique, en mode « prise de notes » de ce qui s'est dit au sein de ces ateliers. Les Actes complètent et discutent ces premières propositions.

C2D - Conseil de développement durable
de l'agglomération bordelaise
La Cub - esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
05 56 93 65 11 - c2d@cu-bordeaux.fr
www.c2d.lacub.fr & sur facebook

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB
www.lacub.fr



CND un espace de démocratie participative